



CAMPAGNE 2020 PAIEMENT DES HEURES SUPPLEMENTAIRES PREMIER SEMESTRE.

- 1 **P**ériode concernée du **1er janvier au 30 juin 2020.**
- 2 **F**iabilisation des compteurs à partir du **3 juillet 2020.**
- 3 **A**gents avisés du nombre d'heures supplémentaires sur compte actif et historique par gestionnaire GEOPOL ou RH.
- 4 **L**es agents intéressés par le paiement de **TOUT** ou **PARTIE** des heures supplémentaires doivent remplir le formulaire type et le remettre au gestionnaire RH, visé par le chef de service **avant le 10 juillet 2020.**

ATTENTION

Les agents **en congés en juillet**, doivent consulter leur compte Géonet et se rapprocher de leur service gestionnaire RH afin d'anticiper leur demande, en complétant le formulaire type.

*Pour plus de renseignements,
rapprochez vous de vos délégués!*



UNSA Police : Indépendant et Autonome.